

TERMES DE REFERENCE

Lot n°2 : Etude et analyse des systèmes d'exploitation, évaluation des revenus des ménages et diagnostic socio foncier en vue de l'appui à la sécurisation foncière des bénéficiaires

1. Contexte :

Helvetas Madagascar met en œuvre le projet Vaiavy Miriaka dans les zones de Hautes Terres du Nord de Madagascar autour du Corridor Marojejy – Anjanaharibe Sud – Tsaratanana ou COMATSA. Le projet s'étale sur une durée de 4 ans de 2023 à 2026 et vise à ce que les femmes pauvres en ressources soient socialement et économiquement autonomisées, plus résilientes et contribuent à l'amélioration des moyens de subsistance de la famille et à la restauration du paysage communautaire. Le projet intervient sur trois thématiques dont le droit et l'accès à la terre pour les femmes vulnérables, la conservation de l'environnement et l'autonomisation économique des femmes.

Pour le volet foncier et la promotion de l'accès à la terre pour les femmes, le projet s'attèle à promouvoir une gouvernance communautaire responsable qui donne aux femmes un accès équitable et sécurisé aux ressources naturelles et à leur utilisation, y compris les terrains privés, les terrains à vocation communautaire, les terrains à statut spécifique, les ressources forestières non ligneuses et l'eau. Pour ce faire, l'approche adoptée soutient la participation et l'expression des femmes aux débats publics autour du droit foncier, la gestion foncière et la conservation des ressources naturelles à travers les structures locales de concertation, aussi bien à l'échelle locale que communale. Une collaboration étroite avec les COBA, les guichets fonciers communaux et les services du domaine et de la topographie dans les zones non couvertes par le guichet foncier sera privilégiée.

Pour sa phase de démarrage, le projet compte disposer d'un état des lieux sur les systèmes d'exploitation des ménages bénéficiaires en lien avec les questions foncières et la relation entre la vulnérabilité des femmes et leur accès à la terre. Ce travail de diagnostic sera mené par un cabinet de consultance disposant d'expertises confirmées sur l'analyse des systèmes d'exploitation, la sécurisation foncière et la relation entre le foncier et l'exploitation durable des ressources naturelles. Les résultats de l'étude vont servir à l'équipe du projet d'orienter les appuis en matière de système agricole durable et de concrétiser en même temps les activités de sécurisation foncière des bénéficiaires.

Les présents Termes de référence définissent la consistance de la mission et des tâches assignées à un cabinet, ONG ou association disposant d'expertises confirmées en foncier, analyse des systèmes d'exploitation, dans le cadre du volet foncier pour les femmes qui sont les principales cibles du projet Vaiavy Miriaka.

2. Objectifs du mandat

La mission a pour objectifs de mener : (i) un diagnostic du système d'exploitation au niveau des ménages des bénéficiaires du projet, (ii) une évaluation de la tenure et du statut foncier de leurs propriétés et (iii) analyser les problématiques liées à la sécurisation foncière. A la fin de l'étude, Helvetas souhaite disposer d'une définition des schémas de sécurisation foncière appropriés à ces problématiques et aux conditions économiques des bénéficiaires du projet à partir des recommandations composées de la *démarche* et l'*évaluation des coûts* de sécurisation. Les schémas proposés considèrent la dimension de genre et l'accès des femmes vulnérables à la terre. Ceci en vue contribuer à l'autonomie économique des femmes et leur implication dans la conservation de la biodiversité autour de l'Aire Protégée COMATSA.

Concrètement, le consultant va appuyer l'équipe d'Helvetas et :

- Effectuer une collecte de données et une analyse des systèmes d'exploitation des ménages cibles ;
- Inventorier les parcelles exploitées par ces ménages avec les conditions et les flux de production et les modes de tenure des terrains, présentées sur une base de données cartographiées ;

- Analyser la faisabilité des actions de sécurisation foncière de ces parcelles inventoriées sur la base des opportunités existantes et des conditions en place : consentement des bénéficiaires, statut des terres, guichet foncier fonctionnel, politique du gouvernement sur le foncier, coût, processus et partenariat envisageables.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus de l'étude diagnostic sont :

- La typologie des ménages cibles basée sur les données du système d'exploitation est établie ;
- Les données parcellaires des ménages bénéficiaires sont disponibles ;
- Les structures des coûts et processus des actions de sécurisation foncière pour les cibles sont évaluées ;

4. Les activités à entreprendre

a) Collecter de données pour l'analyse du système d'exploitation des 1600 ménages bénéficiaires.

- Proposer une méthodologie et des outils pour la conduite du diagnostic sur le terrain.
- Mener des enquêtes approfondies sur le terrain auprès des ménages des bénéficiaires.
- Analyser les pratiques agricoles des bénéficiaires en lien avec l'accès et l'utilisation des ressources naturelles et environnementales.
- Caractériser le profil des ménages en relation avec les données de l'exploitation, l'accès aux ressources, le foncier.
- Faire ressortir la structure des revenus des ménages sur la base de leurs activités agricoles et non agricoles.
- Mesurer le niveau de vulnérabilité des ménages cibles suivant les critères simples de l'outil photo de famille d'Helvetas

b) Constituer une base de données cartographique des parcelles des ménages bénéficiaires :

- Développer des fonds de carte recouvrant l'ensemble des communes cibles et d'autres communes avoisinantes (au cas où des parcelles des paysans existent dans les communes limitrophes)
- Mener des enquêtes sur le terrain auprès des personnes ressources locales et des bénéficiaires cibles de l'action sur les questions liées aux modes d'accès à la terre, les modes de mise en valeur, la description du statut des terres dans les zones d'étude, le lien entre les actions de conservation et la gestion/utilisation des terres
- Digitaliser l'ensemble des bases de données parcellaires des bénéficiaires. L'ensemble des délimitations parcellaires devraient être disponible en version physique et sur SIG.

c) Analyser la faisabilité pratique et financière de la sécurisation foncière des bénéficiaires :

- Préciser les différents statuts des terres et les options de sécurisation pour les bénéficiaires en collaboration avec les services techniques en charge du foncier : BIF, service technique du domaine et de la topographie ;
- Evaluer l'ensemble de coûts liés au processus de sécurisation foncière avec les agents des guichets fonciers et des services topographiques / domaines ;
- Etablir des propositions de convention de partenariat avec l'administration foncière régionale / guichet foncier sur le processus de sécurisation foncière ou national selon la pertinence.

5. Zones d'étude

L'étude va couvrir les trois Communes d'intervention du projet, comprenant au total 10 fokontany tels que mentionnés dans le tableau ci-dessous.

District	Commune	Fokontany	Nombre estimatif des bénéficiaires
Andapa	Ambalamanasy II	Ambavala	700
		Ambodivohitra	
		Antanimbaribe	
		Ambalamanasy	
	Ambodiangezoka	Belambo	500
		Ambodivoara	
		Antanambe	
	Doany	Androfiabe	400
		Befamatra	
		Doany	
TOTAL			1 600

6. Durée et Proposition de planning

La prestation débutera le 15 mars 2024 et devra se terminer au plus tard le 30 septembre 2024. Il appartient au consultant de préciser clairement dans sa proposition technique le temps alloués aux différentes étapes du mandat ainsi que le niveau d'efforts des personnels affectés pour la réalisation à bon escient des activités.

7. Produits livrables

L'étude donnera lieu à la production des biens livrables suivants :

- Note méthodologique incluant l'organisation, le planning et les outils de collecte de données sur le terrain ;
- Base de données structurée des systèmes d'exploitation des ménages bénéficiaires ;
- Base de données parcellaires digitalisées des ménages cibles de l'enquête ;
- Structure des coûts des actions de sécurisation foncière des ménages ;
- Convention de collaboration avec les entités en charge du foncier (guichet foncier, service régional du domaine et de la topographie/direction générale du service foncier) ;
- Rapport final du mandat incluant trois grandes parties : (1) le profil des ménages cibles du projet, les actions d'amélioration du système de production pour les différentes catégories de ménages, (2) une analyse de la situation et de la faisabilité de la sécurisation foncière et (3) les recommandations globales en lien avec les thématiques d'action du projet dont l'approche genre ;

8. Collaboration et interlocuteur

Sous la responsabilité de la Directeure Pays d'Helvetas Madagascar, le prestataire travaille en étroite collaboration avec la gestionnaire du projet Vaiavy Miriaka et les conseillers thématiques au sein d'Helvetas.

9. Profil et qualifications

Le consultant doit être une entité morale (une association, une ONG ou un cabinet) légalement constituée :

- Justifiant d'expériences probantes en matière de foncier en lien avec l'aménagement et la gestion durable des ressources naturelles (décentralisation de la gestion foncière, foncier et conservation, foncier et exploitation agricoles...), du genre et de la conservation ;

- Disposant de solides compétences en matière de conduite d'enquête, de collecte et d'analyse de données sur les systèmes d'exploitation ;
- Ayant une bonne connaissance du contexte socio-économique du paysage COMATSA (Corridor Marojejy - Anjanaharibe Sud - Tsaratàna) ;
- Solides compétences en collecte et en analyse de données, maîtrise des méthodologies de recherche appropriées et des outils informatiques pertinents pour l'analyse de données et la rédaction de rapports (dont l'outil Kobo toolbox) ;
- Disposant de bases de données cartographiques permettant la production de série de cartes de localisation des parcelles des ménages cibles ;
- Compétences en matière de logiciel de cartographie et de gestion de base données ;
- Excellentes compétences en matière de production de rapport.

10. Modalités de soumission

Les dossiers de soumission sont impérativement composés de : Proposition technique et financière incluant les CV détaillés des personnels clés affectés aux mandats, une fiche technique de présentation de l'entité incluant la liste des prestations similaires effectuées, et doivent être envoyés sous pli fermé avec la référence « 2024-010-606-NIS- Lot n° » à l'une des adresses ci-dessous :

Bureau Antananarivo
HELVETAS Swiss Intercooperation
Lot VJ 2 Ter A Ambohimandra,
101 Antananarivo, Madagascar

Bureau Andapa
HELVETAS Swiss Intercooperation
Immeuble Maskriny Karana
Ankevaheva, 205 Andapa, Madagascar

au plus tard le **1^{er} mars 2024 à 17 Heures**. Pour toute demande d'information complémentaire, prière d'envoyer un e-mail à l'adresse madagascar@helvetas.org au plus tard le **23 février 2024 à 16 heures**.

« L'utilisation du logo HELVETAS sans autorisation écrite est strictement interdite. Les offres contenant le logo HELVETAS ne seront pas prises en considération »